

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille treize, le 14 mars à 10h00.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis Manac'h,
Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel, Berc'hed Troadec Cadoudal

Absents: Carole le Boulanger, procuration à Alexis Manac'h

Jérôme Cochenec, procuration à Sylvie Birhart

Convocation: 1 mars 2013

Secrétaire de séance: Marcel Gérardin

Objet : Eau potable – Appel troisième tranche redevance Agence de bassin Loire-Bretagne

Le Conseil municipal de Brennilis,

Après en avoir délibéré,

Décide par 9 voix pour et 2 abstentions de procéder pour la facturation 2013 de l'eau potable à l'appel de la troisième tranche de la redevance de bassin (appel par cinquièmes de la redevance Agence de l'eau, conformément à la délibération du Conseil municipal du 22 mars 2011) soit 3/5ème de 0€248 par m3 de consommation domestique.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT